

L'Université de Montréal et de votre carrière.

Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada. À l'image de la ville dont elle porte le nom, elle est effervescente et multiculturelle.

L'UdeM récolte annuellement plus d'un demi-milliard de dollars en fonds de recherche, ce qui la positionne parmi les trois premiers pôles de recherche universitaire canadiens. Elle se classe également dans les 100 meilleures universités du monde et figure dans le groupe des cinq meilleures universités de langue française.

À travers les réalisations des membres de sa communauté, l'UdeM participe à la construction du monde d'aujourd'hui. Et en formant des étudiants venus de partout, elle prépare celui de demain.

Professeure ou professeur adjoint(e) en architecture

École d'architecture / Faculté de l'aménagement

L'École d'architecture fait partie de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, faculté qui offre des programmes aux trois cycles d'études dans ses six disciplines : architecture, design industriel, design d'intérieur, design de jeux, architecture de paysage et urbanisme. La diversité, la qualité et le caractère interdisciplinaire de la formation et de la recherche menées à la faculté en font un lieu exceptionnel de conception des milieux de vie.

L'École d'architecture est l'une des douze écoles au Canada dont les programmes sont accrédités par le Conseil canadien de certification en architecture. Elle offre un programme de premier cycle et un programme de maîtrise professionnelle. En outre, ses professeurs encadrent les étudiants au PhD individualisé en architecture et ils participent activement aux études supérieures en aménagement, notamment dans les programmes de montage et gestion de projets en aménagement (MGPA), de conservation du patrimoine bâti (CPB) et de design urbain (MDU), ainsi que dans le programme de PhD interdisciplinaire en aménagement. L'École compte plusieurs groupes de recherche ainsi que deux chaires. Leurs activités s'inscrivent dans la mission de l'École de contribuer au dynamisme et au renouvellement de la discipline. Elles sont présentées sur le site web de l'École : <http://architecture.umontreal.ca/>

Description du poste

L'École d'architecture sollicite des candidatures afin de combler un poste de professeure ou de professeur en architecture. Il s'agit d'un poste à temps plein au rang d'adjoint(e). L'École recherche une professeure ou un professeur avec une expertise en **conservation du patrimoine bâti**.

Les candidates et candidats devront proposer un programme de recherche portant sur la théorie et le renouveau des pratiques liées à la conservation du patrimoine bâti, architectural et urbain, et à la conception pour l'existant dans une perspective de développement durable et d'engagement social. Elles et ils devront de plus en démontrer le potentiel de développement et la contribution possible aux enseignements dans les programmes d'architecture ainsi que dans les programmes facultaires auxquels participe l'École, notamment l'option Conservation du patrimoine bâti de la M.Sc.A. Aménagement.

À titre de professeur, vous aurez l'occasion de promouvoir l'excellence de l'École d'architecture par vos diverses activités :

- » Enseignement en atelier, séminaires et cours magistraux pour les programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture ainsi que pour les maîtrises facultaires, principalement pour le programme de conservation du patrimoine bâti, encadrement d'étudiants au doctorat;
- » Conception et mise en œuvre d'un programme de recherche reconnu dans le domaine du patrimoine bâti architectural et urbain;
- » Contribution à la vie universitaire et au fonctionnement de l'institution;
- » Contribution au rayonnement universitaire.

Pour réussir dans ce rôle, vous devez :

- » Détenir un doctorat (PhD) lié au domaine de la conservation du patrimoine bâti;
 - OU
 - Détenir une maîtrise professionnelle en architecture et un diplôme de deuxième cycle dans le domaine de la conservation du patrimoine, et deux années d'expérience pertinente dans l'enseignement et/ou la recherche et/ou la pratique professionnelle reliées à la conservation du patrimoine bâti;
- OU
- Détenir une maîtrise dans un domaine de l'aménagement ou dans une discipline reliée à l'aménagement, cinq années d'expérience pertinente à l'enseignement professionnel visé et cela après le premier diplôme professionnel de niveau universitaire et des travaux de recherche démontrant des aptitudes à promouvoir le développement de la conservation du patrimoine bâti;

- » Détenir un diplôme professionnel en architecture;
- » Démontrer un niveau d'excellence en enseignement universitaire, notamment du projet en atelier;
- » Démontrer un haut niveau de connaissance des principes théoriques et des techniques constructives liés au patrimoine bâti, pertinents au contexte nord-américain;
- » Démontrer une bonne compréhension de l'évolution du concept de patrimoine, incluant les valeurs culturelles, sociales et immatérielles;
- » Avoir une connaissance suffisante de la langue française **ou** être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la [Politique linguistique de l'Université de Montréal](#).

Atouts :

Sont considérés comme des atouts pour ce poste :

- » Années supplémentaires de travail en pratique professionnelle dans la réhabilitation de biens patrimoniaux ou recherche universitaire;
- » Reconnaissances de l'excellence (prix, subventions, etc.) en pratique professionnelle, recherche universitaire, ou d'autres formes de reconnaissance formelle;
- » Maîtrise des nouvelles technologies appliquées à la réutilisation de bâtiments;
- » Expertise en durabilité environnementale, sociale, culturelle ou économique dans le domaine de l'architecture ou de la conservation du patrimoine;
- » Contribution à d'autres activités liées au patrimoine bâti : élaboration de politiques, guides, rapports, activités d'engagement communautaire, etc.

Comment soumettre votre candidature :

Vous êtes invité(e) à soumettre votre candidature en nous envoyant votre dossier en format PDF. Ce dossier doit inclure :

- » Une lettre d'intention contenant un exposé de vos intérêts pédagogiques et de votre programme de recherche;
- » Un curriculum vitae avec une copie de vos diplômes;
- » Des exemplaires de vos travaux de recherche publiés;
- » Le cas échéant, un portfolio d'une sélection de projets professionnels significatifs;
- » Un dossier d'enseignant incluant un portfolio de travaux étudiants réalisés sous votre direction, et des évaluations de l'enseignement;
- » Trois lettres d'appréciation de professeurs ou supérieurs hiérarchiques envoyées directement par leurs auteurs.

Les documents devront être adressés à :

Madame Izabel Amaral, directrice
 École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal
 Courriel : direction-architecture@umontreal.ca

Plus d'information sur le poste :

N° d'affichage	AME 10-21/01
Période d'affichage	Jusqu'au 5 janvier 2022 ou jusqu'à ce que le poste soit comblé
Traitement	L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux
Date d'entrée en fonction	À compter du 1 ^{er} août 2022

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'UdeM met les [valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion](#) au cœur de chacune de ses missions. Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.

L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Afin de mesurer la portée de ses actions en matière d'EDI, l'UdeM recueille des données sur les postulantes et postulants selon leur identification à l'un des groupes visés par la loi sur l'accès à l'égalité en emploi, les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations. À cette fin, **nous vous remercions de répondre à ce questionnaire d'auto-identification**. L'information fournie est **confidentielle** et sera partagée uniquement avec les responsables du PAÉE. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi indiquer votre appartenance à un groupe visé dans votre lettre de présentation dont prendra connaissance le comité de sélection et l'assemblée des pairs lors de l'évaluation de votre dossier.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeurs et professeures peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

